

MOBILITÉ VERTE : MOOVANCE DÉCLINE SON APP' AUX ENTREPRISES POUR CALCULER ET RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES TRAJETS PROFESSIONNELS

Actu Finance & Gestion

Écrit par [La rédaction](#) lundi, 26 septembre 2022 12:17 Taille de police _____

Accompagner les citoyens et les entreprises européennes dans la transformation de leurs mobilités pour atteindre l'objectif de réduction de CO2 fixé par les accords de Paris est l'ambition de Moovance. La greentech française lance son offre B2B pour doter les entreprises d'un moyen de mesurer l'empreinte carbone liée à leur mobilité, tout en facilitant leur transition écologique de façon simple, ludique et durable.

De grands groupes ont déjà accordé leur confiance à Moovance.

« Moovance est la solution pour mesurer, agir et engager son entreprise dans la préservation d'une planète vivable. Moovance facilite aussi l'adoption de nouveaux comportements vertueux grâce à son approche de communauté et son système de récompenses. L'App conduit à un engagement plus affirmé des salariés en recherche de sens et d'actions concrètes pour l'environnement. C'est notamment avec un outil comme Moovance, à l'intelligence et à l'action collective qu'un changement significatif pourra se produire », précise **Janik Added, co-fondatrice de Moovance**.

Moovance : la technologie au service d'une mobilité bas carbone en entreprise

Seules 9%* des organisations sont aujourd'hui en capacité de mesurer leurs émissions carbone de façon fiable et compréhensible. Or, la capacité à mesurer de façon exhaustive, précise et fréquente est un élément critique pour atteindre les objectifs de réduction des émissions carbone. Selon le Boston Consulting Group, seuls les nouveaux outils supportés

par l'Intelligence Artificiel (IA) sont le moyen de passer au niveau supérieur de réduction de l'empreinte CO₂.

Dans ce contexte, la technologie de Moovance apporte une solution tangible. Son Intelligence Artificielle autour de la mobilité multimodale, valeur essentielle sur laquelle repose l'application, évalue instantanément l'impact des trajets effectués en termes de quantité de CO₂ en détectant les déplacements, le type de transport, les distances parcourues et même l'éco-conduite.

Les entreprises ont accès aux données récoltées via la plateforme de manière à mener des initiatives de prévention ou d'optimisation de leurs plans de mobilité. Moovance facilite également le financement de projets de compensation d'émissions de GES.

Moovance : le moyen d'associer les salariés dans la compensation de l'empreinte carbone

L'utilisation de Moovance en entreprise fait vivre une expérience positive et engageante aux salariés et les fidélisent autour d'un objectif commun : la [transition écologique](#). De plus, l'App offre aux salariés d'être partie prenante de ces actions via son système de récompenses.

Moovance : un accès à un vaste écosystème de partenaires pour des mobilités éco-responsables

Face aux enjeux évoqués dans les différents rapports du GIEC, Moovance offre une solution simple, entraînant, virale et positive pour que chacun (citoyens, entreprises, collectivités) puisse agir à son niveau.

À travers son offre dédiée aux entreprises, Moovance met à disposition des salariés son application mobile et un accès aux offres privilégiées de plusieurs partenaires du monde de la mobilité éco-responsable : écologiques comme Cityscoot, GreenGo, Dott, Cooltra, Ze Way, Zity ... C'est aussi une découverte de nouvelles mobilités.

Moovance : des émissions carbone réduites de 10 % sur l'app' grand public

Parmi la manière d'aborder sa mobilité au quotidien, l'adoption de moyens de transport éco-responsable ou encore l'éco-conduite ont permis à 80 % des milliers d'utilisateurs de la version grand public de Moovance de réduire leurs émissions carbone de 10 %. Ils ont en effet émis 15,89 kg de CO₂ de moins par semaine que la moyenne des Français, calculé sur 1 600 000 km de trajets. Soit près de 800 tonnes de CO₂ sauvés en seulement 5 mois d'utilisation ! Leurs efforts et nouvelles habitudes de mobilité ont financé de nombreux projets de reforestation et de préservation d'espèces en voie de disparition.

*Source : [Étude du 13 octobre 2021 de Boston Consulting Group](#)

Lu 16 fois Dernière modification le lundi, 26 septembre 2022 13:21